

Industriels belges et français ensemble pour lancer le premier club d'entreprises Factory 4.0 !

A l'occasion des Rencontres Industrielles Régionales le 9 Novembre à la Gare numérique de Jeumont, le projet Interreg Factory 4.0 lance son premier club d'entreprises transfrontalières ! 35 entreprises des régions Hauts-de-France, Wallonie et Flandre Occidentale seront réunies autour d'une thématique : la mise en place du numérique dans leur entreprise.

Pendant près d'une heure, les entreprises pourront échanger sur les différentes pratiques transfrontalières en terme de numérique que ce soit avec les entreprises présentes à l'atelier ou avec les différents intervenants de la table ronde. Les 5 intervenants (CETIM, CITC, Mecanov', Pôle MecaTech et SIRRIS) feront part de leur expertise aux entreprises présentes sur des sujets tels que : l'application concrète du numérique en entreprise, l'interaction hommes/machines ou encore la traçabilité...

Le programme complet de la table ronde (11h15-12h) :

- « Numérique, décryptage et opportunités pour les mécaniciens » par le CETIM
- « Supply chain et traçabilité, nouvelles technologies et cas d'usage » par le CITC
- « Interactions entre l'activité humaine et son environnement... Apport du numérique » par le SIRRIS
- « Factory 4.0, un programme pour booster vos projets numériques » par Mecatech

La table ronde sera animée par Olivier DURTESTE – Pôle d'excellence mécanique MECANOV'

Le projet Factory 4.0, c'est quoi ? Des expertises et des réseaux !

Le projet transfrontalier Interreg Factory 4.0 vise à moderniser et faire gagner en compétitivité les PME transfrontalières de la région Hauts-de-France et des provinces Flandre Occidentale, du Hainaut, de Namur et du Luxembourg. Les experts Factory 4.0 accompagnent les entreprises dans leur quête de performance et leur amélioration constante dans 4 domaines principaux : nouvelles technologies, process industriels, management de l'Homme ou encore efficacité énergétique.

Un accompagnement en 3 phases d'une durée indicative de 7 jours :

- Diagnostic préliminaire: pour identifier les fondamentaux actuels et futurs de l'entreprise, ses facteurs clés de succès et définir un plan d'actions prioritaires.
- Diagnostic ciblé : pour affiner les plans d'actions et en déterminer les rapports coûts / bénéfices.
- Suivi des plans d'actions : l'entreprise sera accompagnée pour trouver les meilleures solutions de financement existantes pour la mise en œuvre des plans d'actions.

Un accès à un réseau transfrontalier de clubs d'entreprises et de démonstrateurs

Contact presse : Marina Chalavon mchalavon@nfid.fr